



Conseil communautaire du 17 septembre 2015

**Intervention de Morvan LE GENTIL au nom du groupe écologiste**

## **DES MOYENS À LA HAUTEUR POUR LA MCE**

Nous voterons bien évidemment cette délibération pour la subvention à la Maison de la consommation et de l'environnement. Nous regrettons, Monsieur le Vice-Président, que, comme nous l'avions évoqué l'an dernier, Rennes Métropole n'ait pas souhaité augmenter sa participation financière à cet outil, véritable interface entre les citoyens et les acteurs publics sur notre territoire.

La MCE, est bien aujourd'hui une maison dédiée aux habitants de l'agglomération. Les associations qui la composent sont véritablement investies sur le territoire et participent à la vie démocratique. Elles répondent très souvent à des sollicitations exprimées par les instances et les élus de Rennes Métropole : sur le Plan de protection de l'atmosphère, les déplacements, la politique de l'eau, le Plan climat énergie, l'aménagement commercial, la biodiversité, avec le conseil local et le projet Vilaine Aval, la commission de règlement des litiges de consommation, la prévention des déchets avec sa participation au projet « Territoires zéro gaspillage et zéro déchets »... et je m'arrête là.

Avec la métropolisation, la MCE est bien plus sollicitée par Rennes Métropole. Les moyens qui lui sont dédiés doivent en tenir compte.